CINEMA

BON ACCUEIL Blâmont

6 € la place
4 € pour les moins de 14 ans

MARS 2026

Dimanche 1er MARS 15 h

Giselle - 1841
Adolphe Adam
Durée : 1h46
Ballet romantique

Lundi 2 MARS 14 h

Nuremberg
De James Vanderbilt
Durée : 2h28
Drame, Historique

Samedi 7 MARS 20 h 30

Marsupilami
De Philippe Lacheau
Durée : 1h39
Aventure, Comédie, Famille

Dimanche 8 MARS 15 h

Les Enfants de la Résistance
De Christophe Barratier
Durée : 1h41
Aventure, Drame, Famille, Historique

Samedi 14 MARS 20 h 30

Cold storage
De Jonny Campbell
Durée : 1h39
Comédie, Science Fiction
-12

Samedi 21 MARS 20 h 30

Scream 7
De Kevin Williamson
Durée : 1h54
Epouvante-horreur, Thriller

Samedi 28 MARS 20 h 30

Alter Ego
De Nicolas Charlet,
Durée :
Comédie

Dimanche 29 MARS 15 h

Chers Parents
De Emmanuel Patron
Durée : 1h26
Comédie

Lundi 30 MARS 14 h

Le Parc - 1994
Ballet
Durée : 1h33
Chorégraphie : Angelin Preljocaj
Musique : W.A. Mozart, G. Vejvoda

PROCHAINEMENT

Super Mario Galaxy Le Film

Cocorico 2

Projet dernière chance

Le crime du 3e étage

Le cinéma et vous

Les bénévoles vous recommandent particulièrement :

- Le magnifique ballet romantique *Giselle* en deux actes, composé par Adolphe Adam sur un livret de Vernoy de Saint-Georges et Théophile Gautier, représenté pour la première fois le 28 juin 1841 à Paris.
- Les films :

- *Marsupilami*, avec Philippe Lacheau, Jamel Debbouze, Tarek Boudali... et des invités tels Jean Reno, Gérard Jugnot, Didier Bourdon, Alban Ivanov, Booder...
- Le très beau film *Les Enfants de la Résistance*, adaptation d'une bande dessinée belge où trois enfants résistent aux forces du IIIème Reich en France occupée.
- *Chers Parents,* où Miou-Miou et André Dussolier annoncent à leurs trois enfants avoir touché le jackpot, mais ne leur donneront pas un centime.

Bulletin municipal
NUMÉRO 111 - MARS 2026

LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h

15 mars 2026 - Élections municipales et communautaires

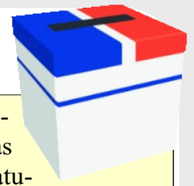

Listes : les délais d'impression du présent bulletin (généralement bouclé une dizaine de jours avant la fin de chaque mois) ne permettent pas d'indiquer les listes déposées, puisque la clôture du dépôt des candidatures n'a eu lieu que le 26 février à 18 h. Rappelons aussi que l'éventualité d'un second tour le 22 mars 2026 ne se produira que si trois listes au moins sont en concurrence. A ce jour, seules deux listes ont été déposées et validées.

Le bureau de vote sera ouvert le dimanche 15 mars, de 8 h à 18 h.
Pour pouvoir voter, les électeurs inscrits doivent présenter un document prouvant leur identité. Ce document peut notamment être une carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), un passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), une carte vitale avec photographie ou encore un permis de conduire.

Intermarché - Réouverture jeudi 9 avril

Suite à l'impossibilité d'une commission de sécurité et d'accessibilité préfectorale (CSA) en période électorale, la réouverture de l'*Intermarché* est décalée au jeudi 9 avril.

Point Vert - Ouverture différée

Pour le même motif de CSA, l'ouverture du nouveau *Point Vert* (rue de Voise) est décalée à une date qui nous sera communiquée ultérieurement.

Etang et alevinage

La municipalité a procédé, comme chaque année, à l'alevinage de l'étang Bon Accueil. Les conditions météorologiques ont entrainé un retard, mais ce sont finalement bien 300 kg de poissons (gardons, tanches et carpes) qui ont été déversés dans le plan d'eau.

Assemblée générale des *Petits Crouzier* - 9 février

L'assemblée générale de l'association de parents d'élèves *Les Petits Crouzier* s'est déroulée lundi 9 février dans les locaux de l'école, avec un esprit constructif dans une ambiance conviviale. Les nouveaux adhérents ont été remerciés de venir prêter main forte à l'association. Entre autres points figurait la réélection des membres du nouveau bureau, qui se compose de : Mme Félicia Michaud, présidente, M. Sébastien Henry, trésorier, Mme Marion Piat, secrétaire et Mme Vigneron-Bitsch, vice-secrétaire, tous élus à l'unanimité.
Beaucoup d'actions sont prévues. L'objectif de l'association est d'apporter une aide financière aux projets de l'école en faveur des élèves. A NOTER les actions déjà prévues :

- Vente de fromages du Jura : les bons de commandes sont à rendre pour le vendredi 13 mars, la livraison aux parents, famille et amis se fera le vendredi 20 mars.
- Viendra ensuite le temps des fleurs et replants potagers : les commandes se feront le vendredi 10 avril.

Loto des *Jeunes Sapeurs Pompiers* - 21 février

Le samedi 21 février, le loto des *Jeunes Sapeurs Pompiers* de Blâmont a rencontré un franc succès. De nombreux joueurs se sont affrontés. Il faut dire que les superbes lots (des bons d'achat de 100, 200 et 350 euros, de nombreux filets garnis, etc) ont donné lieu à de belles parties. Un grand merci aux JSP, organisateurs et bénévoles, pour cette soirée très réussie.

Repas dansant de l'*AS Blâmont* - 21 mars

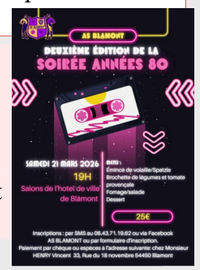

Besoin de détente ? N'oubliez pas le repas dansant proposé par l'*AS Blâmont*, le 21 mars à partir de 19 h, sur le thème des années 80. Inscriptions : SMS au 06.43.71.19.62 ou via Facebook AS BLAMONT. Prix : 25 euros, en espèces ou chèque, à l'adresse de Vincent Henry, 33 rue du 18 Novembre 54450 Blâmont. Nous souhaitons une excellente soirée aux convives, et adressons des remerciements aux organisateurs et bénévoles de cette manifestation.

Travaux rue Traversière - Phase ④

Voici le plan de circulation de la phase ④ des travaux de la rue Traversière. Cet aménagement est une partie essentielle du projet, puisqu'il assure la desserte de l'école, de l'Ehpad, des ateliers municipaux, etc. Dans cette phase, seul l'accès à la place est bloqué, le reste de la circulation restant normal.

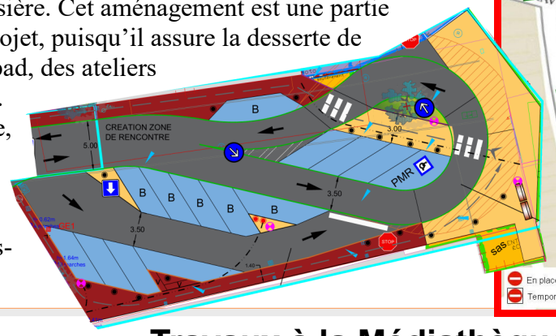

Travaux à la Médiathèque municipale

Un petit coup de « jeune » s'impose. Aussi, en accord avec Mme Jolly, responsable, les agents municipaux vont procéder à la rénovation du plafond de l'accueil : bâchage des étagères, nettoyage du plafond, rebouchage des fentes et peinture finale. Les sources lumineuses seront changées en led pour un meilleur éclairage avec économie d'énergie ; les autres pièces seront aussi revues.

En ce qui concerne les murs, les bénévoles de l'association *A Livres Ouverts* et Mme Jolly souhaitent refaire eux-mêmes les peintures. Un professionnel se rendra à la médiathèque pour donner des conseils sur la qualité de la peinture, avec des couleurs claires et gaies pour du renouveau. La municipalité prend en charge la totalité des frais occasionnés par ces travaux. Merci aux bénévoles pour leur travail et leur engagement.

Végétalisation rue Traversière

Dans les dossiers « Aménagement et Sécurité rue Traversière » et « Sécurisation Accès École » (devant la maison des associations, l'école et entrée de l'Ehpad) a été prévue la végétalisation des espaces autour et devant la médiathèque, autour du parking Bechmann et le long des ateliers municipaux, pour une mise en valeur de ces différents endroits. Le travail préliminaire de préparation a été réalisé, en tenant compte des différentes espèces, du besoin en eau, du positionnement par rapport au soleil, de la hauteur, de la largeur, du fleurissement et de la pollinisation. Cet embellissement sera réalisé en partenariat avec l'école, pour un travail pédagogique, avec les élèves des classes de M. L'Hôte et Mme Harizi.

Chauffage du cinéma Bon Accueil

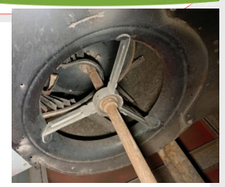

Une fois de plus, le chauffage gaz du cinéma a fait des siennes : ce sont les ventilateurs (qui pulsent l'air chaud vers la salle par les bouches prévues à cet effet) qui se sont brisés par vétusté. Notre agent Laurent Bitsch ayant trouvé l'origine de la panne, nous avons fait appel à JS Energie (M. Jérôme Satori) qui a pris en charge la commande et posé deux ventilateurs.
Nous sommes heureux d'avoir ce dernier sur la commune, et nous le remercions vivement de toujours répondre à nos sollicitations. Nos agents Gilbert Fombaron et Laurent Bitsch ont participé activement à la réparation.
Il faut s'attendre à d'autres problèmes sur cette chaudière plus que vieillissante (40 ans) ainsi que sur celle de la Maison des Solidarités (MDS) du département, du même âge. La chaudière indépendante de l'appartement en location donne également des inquiétudes. C'est pourquoi, la municipalité attend avec impatience que la société *Elips* (qui prévoit avant 2028 l'implantation à Blâmont d'une importante chaufferie privée pour desservir un ensemble de clients professionnels) soit en mesure de nous fournir aussi l'énergie utile au chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux, en y incluant désormais le cinéma, la Maison des Solidarités et l'appartement.

(Septembre 2024)

Entrée côté Sarrebourg

Pour compléter les mesures de sécurité et offrir une meilleure visibilité en sortant du magasin Aldi, les agents vont supprimer les deux cyprès et les arbustes hauts proches de l'entrée du magasin. Cette grande plate-bande va être revue, afin de donner une sortie/entrée de commune agréable. Un travail de partenariat avec le magasin va être mené pour une harmonisation de la végétalisation.

Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant
Mars 2026
Impression : Pixartprinting SRL

Carte postale du mois

Les tanneries (2/2)

Comme vu dans le bulletin n° 110, il ne subsiste des tanneries, à compter de 1890, que celle de Constant Hertz, sur la rive droite de la Vezouze. Toute photographie ne peut donc être que de cet établissement, dont l'emplacement est aisément déduit par comparaison des bâtiments de la rive gauche. La photographie ci-contre est donc prise du Pont Rouge, en direction de la ville.

Les supports en bord de rivière sont des séchoirs à mottes de tannerie. Après usage, le tan usé et dépourvu de tanin, est récupéré, ramolli à l'eau, et grâce à des moules ronds, des mottes de tannée sont réalisées et rangées dans des séchoirs. Ayant la propriété de se consumer très lentement, ces mottes sont destinées au chauffage à moindre coût des maisons, et Blâmont se chauffe alors dans une proportion notable au moyen de ces mottes.

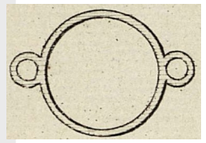

Cette pratique ancienne est déjà décrite en 1771 dans l'article « Tanneur » de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, illustrant le travail de l'ouvrier qui *« remplit [le moule] de tannée qu'il foule avec les piés nuds ; de cette maniere il forme une motte qu'il fait sortir du moule en le prenant par les oreilles »*.
Les mottes de tanneries apportent aussi un revenu à la commune, par imposition à l'octroi, certes très faible, à 20 centimes le mille, mais sur de grandes quantités !

Note sur l'octroi. Issu de l'ancien régime, supprimé à la révolution puis rétabli le 9 décembre 1814, l'octroi est un impôt sur 5 catégories : liquides et boissons, comestibles, combustibles, fourrages et matériaux de construction. Cette taxe indirecte établie par la commune, versée entièrement dans la caisse communale, frappe toute marchandise destinée à la consommation locale inscrite au tarif, tant venue de l'extérieur à l'entrée dans la ville que produite à l'intérieur même de la ville. Le droit d'octroi est un droit de consommation : ne sont donc pas concernés les matières premières introduites pour transformation, les produits fabriqués à l'intérieur destinés au commerce général, ou les objets qui ne font que traverser la commune. Longtemps décrié, l'octroi apporte cependant des ressources très importantes à de nombreuses communes, et seules les difficultés d'approvisionnement de la seconde guerre mondiale conduisent à sa suppression par la loi du 2 juillet 1943.

Benne à verre supplémentaire

Courant février, la CCVP a installé une benne à verre en renfort de celle déjà placée devant la station service d'*Intermarché*. Souhaitons qu'elle soit utilisée pour éviter les nombreuses bouteilles posées illégalement sur le sol.

CNI, passeports

3471 cartes d'identités et passeports remis aux usagers.

Soir de sortie des bacs	Soir de sortie sacs jaunes
Jeudi 5 mars	Dimanche 8 mars
Jeudi 12 mars	
Jeudi 19 mars	Dimanche 22 mars
Jeudi 26 mars	

A ne pas manquer

Mardi 3 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire *Solidarité dans le Blâmontois.*
Vendredi 6 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence *Solidarité dans le Blâmontois.*
Dimanche 15 mars	**De 8 h à 18 h, ELECTIONS MUNICIPALES**, 1er tour.
Vendredi 20 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence *Solidarité dans le Blâmontois.*
Samedi 21 mars	A 19 h, salons de l'Hôtel de ville, repas dansant *Années 80*, organisé par l'*AS Blâmont.*
Dimanche 22 mars	**De 8 h à 18 h, ELECTIONS MUNICIPALES** (si 2ème tour nécessaire).